

Microsoft poursuit le gouvernement américain



Microsoft

Microsoft
poursuit le
gouvernement
américain

Aux États-Unis, Microsoft a initié une procédure à l'encontre du Department of Justice afin de faire invalider certaines dispositions de l'Electronic Communications Privacy Act. En substance, le géant veut pouvoir prévenir ses clients quand les autorités réclament des données les concernant.

Au fil des 18 derniers mois, Microsoft a reçu 5 624 demandes d'information émanant des autorités. Sur ce total, la firme a compté la bagatelle de 2 576 requêtes associées à une obligation de garder le silence. Elle a en outre relevé 1 752 cas dans lesquels cette contrainte était valable jusqu'à nouvel ordre – autant dire ad vitam æternam. Pour Microsoft, cette situation n'est pas acceptable. Sous couvert de l'Electronic Communications Privacy Act, établi en 1986, les autorités ignorent complètement la Constitution. Une procédure légale vient donc d'être engagée.

Concrètement, Microsoft s'attaque au Department of Justice (équivalent de notre ministère de la Justice), à qui il reproche d'ignorer sciemment deux amendements de la Constitution. En empêchant la firme de prévenir un client lorsque ses données sont consultées par une agence du gouvernement, celui-ci ferait à la fois fi de la liberté d'expression de Microsoft (1er amendement de la Constitution) et du droit du client à savoir ce que les autorités font avec sa propriété (4e amendement). En conséquence, plusieurs dispositions de l'Electronic Communications Privacy Act devraient tout simplement être invalidées. Reste à voir si le tribunal de Washington partagera ce point de vue.

Rappelons que ce n'est pas la première initiative de Microsoft pour mettre un terme aux indiscretions silencieuses de la NSA (entre autres). Cela fait deux ans, maintenant, que la firme réclame ouvertement une très sérieuse remise en question des pratiques du gouvernement et des différents corps policiers qui en dépendent. L'appel, cependant, n'a toujours pas porté le moindre fruit. Il est donc temps, à l'évidence, d'actionner d'autres leviers pour espérer aboutir à un résultat... [Lire la suite]



- Denis JACOPINI est Expert Informatique assermenté spécialisé en cybercriminalité et en protection des données personnelles
- Expertises techniques et judiciaires
- Expertises de systèmes de vote électronique
- Formations en cybercriminalité
- Formation de C.I.L. (Correspondants Informatique et Libertés)
- Accompagnement à la mise en conformité CNIL de votre établissement

[Contactez-nous](#)

Réagissez à cet article

Source : Données personnelles : Microsoft poursuit le gouvernement américain